

# CIEL VERT

## 300B

### NETTOYANT – DÉGRAISSANT – DÉTACHANT – BIODÉGRADABLE BACTÉRICIDE – FONGICIDE – DESTRUCTEUR D'ODEURS

#### SEMI-EXTRAIT LIQUIDE

APPLICATIONS	MODE D'EMPLOI	DILUTIONS
Sols, murs gras, carrelages, surfaces peintes, stratifiés, Gerflex, Linoléum, plan de travail, pianos et ustensiles de cuisines, inox, table de découpe.	Vaporiser, frotter, essuyer ou rincer. S'utilise en machine pour sol (3%).	<b>5 %</b> Soit 2 pressions dans 1 litre d'eau. Selon l'état des supports
Appareil et véhicules frigorifiques. Chambres froides. Laboratoires. <u>Sanitaires :</u> Eviers, lavabos, cuvettes, chromes, inox, etc.	Vaporiser, frotter, essuyer ou rincer..	<b>5 % à 10 %</b> Soit 2 à 4 pressions dans 1 litre d'eau. Selon l'état des supports
Fours chauds, Plaques de cuisson, Plafonds, Hottes.	Vaporiser, laisser agir, frotter, essuyer ou rincer.	<b>5 % à 10 %</b> Soit 2 à 4 pressions dans 1 litre d'eau. Selon l'état des supports
Désinfection et destructeur d'odeurs (poubelles, bennes à ordures, etc.) Supprime mousses, lichens, champignons (sols, murs, toitures, terrasses, etc.)	Pulvériser, temps d'action : 15 minutes, Rincer.	<b>5 % à 10 %</b> Soit 2 à 4 pressions dans 1 litre d'eau. Selon l'état des supports

**DOMAINES D'ACTIVITE :** Restauration, Collectivités, Traiteurs, Conserveries, Boucheries, Boulangeries, Poissonneries, Industries Agro-alimentaires, etc.

N° d'homologation auprès du ministère de l'agriculture – 9600296

EN 1040 – NF – T72301

(Bactéricide à la concentration de 0,1% de dilution)

« PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONFORMEMENT AU REGLEMENT CEE N° 2092/91 MODIFIE DU 24 JUIN 1991 »  
Conforme aux méthodes HACCP

**COMPOSITION QUALITATIVE :** Mélange de sels minéraux et organiques – Tensio-actifs non ioniques – savon – ammonium quaternaire.

#### CARACTÉRISTIQUES ET SÉCURITÉ :

- Composants biodégradable à plus de 90%.
  - Ne contient ni solvant, ni acide, ni ammoniacque, ni phosphate, ni silicone, ni Javel.
  - Bactéricide, Fongicide et destructeur d'odeurs – NF – EN 1040 – T 72301 – EN 1275
  - Se dilue dans l'eau en toutes proportions, anti-tartre – Auto-séchant.
  - S'utilise dans tous types de matériels de nettoyage
  - Rinçage à l'eau.
  - Composants conformes à la législation relative au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires.
- ARRETE du 08/09/1999.

Les dilutions préconisées peuvent être modifiées en fonction de l'encrassement des supports. Les renseignements de cette notice ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part, dans la mesure où l'utilisation échappe à notre contrôle.

Pour tous supports délicats (moquettes siège... en pur laine ou couleurs non garanties grand teint, ou certains matériaux délicats, type aluminium...) faire un essai préalable, sur une partie cachée.